



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 20398

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'hébergement d'urgence en Haute-Garonne. En effet, l'État, garant de la solidarité nationale, pilote et coordonne les politiques de lutte contre les grandes exclusions sociales. Or les places d'hébergement d'urgence sont en nombre notoirement insuffisant dans la région toulousaine. En effet, le territoire de la communauté urbaine de Toulouse métropole n'en compte que 440, bien en-deçà de celui du Grand Lyon (1 084 places) ou du Grand Nantes (1 400 places). Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur l'hébergement d'urgence en Haute-Garonne et, en particulier, si l'ouverture de nouvelles places est prévue, et si oui combien et selon quel calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20398

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Logement et égalité des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2420

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)